

Le comité du 13 septembre

Collectif

Numéro 13, automne 1979

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/28815ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Collectif (1979). Le comité du 13 septembre. *Jeu*, (13), 145–149.

une équipe et un public élargis

Pour 1980, la rédaction s'enrichit de deux nouveaux membres: Joceline Hardy et Pierre Lavoie. Joceline Hardy, de Québec, vient en quelque sorte relayer au sein même de la rédaction les nombreux collaborateurs qui souhaitent rendre compte de l'importante activité théâtrale de la région de Québec. Quant à Pierre Lavoie, il s'intéresse particulièrement à la dramaturgie québécoise et à l'expérimentation théâtrale; sans doute accentuera-t-il aussi l'aspect documentaire de nos cahiers, comme il le montre déjà avec son *importante théâtrographie de Jean-Claude Germain*, dans ces pages. La rédaction voit donc son nombre porté à neuf, ce qui permettra une meilleure distribution des tâches d'animation et de production éditoriale, tout en élargissant les possibilités du débat rédactionnel sur l'activité théâtrale au Québec.

Par ailleurs, Lorraine Hébert assumera pour les numéros 14, 15, 16 et 17 de 1980 l'exigeante responsabilité de secrétaire de la rédaction; associée aux tous débuts de nos cahiers, elle est bien préparée pour animer notre activité critique, en comprendre les présents enjeux et lui donner l'impulsion nécessaire à son développement.

Enfin, *Jeu* compte aujourd'hui quelque cinq cents abonnés, ce qui, dans le cas d'une revue spécialisée en théâtre, n'est déjà pas si mal! Nous espérons, bien sûr, doubler ce nombre en 1980 et continuer passionnément à lire le théâtre et à en partager les problèmes et les découvertes.

gilbert david

le comité du 13 septembre

À la suite des dernières décisions du ministère des Affaires culturelles envers l'octroi de subventions aux théâtres non institutionnels des régions de Montréal et Québec, une trentaine d'artisans de théâtre oeuvrant principalement à Montréal dans des troupes, associations et regroupements différents se sont rencontrés le jeudi 13 septembre dernier à l'Atelier Continu.

Y étaient représentés: l'Association québécoise du jeune théâtre (A.Q.J.T.), l'Atelier continu, les Cahiers de théâtre JEU, le Centre d'essai des auteurs dramatiques (C.e.a.d.), le Centre québécois du théâtre, le Centre de théâtre du centre-ville, les Enfants du Paradis, l'Espace libre, la Grosse Valise, la Manufacture, la Marmaille, l'Organisation Ô, le Rideau de Tweed, le Nouveau Théâtre Expérimental, les Pissenlits, la Salle Fred-Barry, le Théâtre à l'Ouvrage, le Théâtre de Quartier, les Voyagements, ainsi que divers intervenants agissant à titre individuel.

Au-delà des idéologies et des pratiques différentes, ce fut bientôt de l'intérêt général et de la survie de tous qu'il fut discuté, ainsi que du rôle de l'État dans l'organisation et les réalisations des organismes de services, théâtres et troupes.

Devant l'arbitraire qui semble prévaloir dans l'attribution de subventions (à

"Il est urgent que l'ensemble du milieu théâtral se concerte, fasse front commun et définisse ses besoins, devant l'ingérence grandissante de l'Etat dans la création théâtrale au Québec."

A la suite des dernières décisions du Ministère des Affaires culturelles en ce qui concerne les subventions aux théâtres non-institutionnels des régions de Montréal et Québec, une trentaine d'artisans de Théâtre devraient prochainement à Montréal dans des troupes, associations et regroupements divers, se sont rencontrés le jeudi 13 septembre dernier à l'Atelier Continû.

Y étaient représentés: l'Association Québécoise du Jeune Théâtre (A.Q.J.T.), l'Atelier Continû, les Cahiers de Théâtre JEU, le Centre d'essai des auteurs dramatiques (C.e.a.d.), le Centre Québécois du Théâtre, le Centre de Théâtre de Centre-Ville, les Enfants du Paradis, l'Espace Libre la Grosse Vaisse, la Manufacture, la Marmite, l'Organisation O, le Réseau de Tweek, le Nouveau Théâtre Expérimental, les Pissenits, la Salle Fred-Barry, le Théâtre à l'Ouvrage, le Théâtre de Quartier, les Voyagements, ainsi que divers intervenants agissant à titre individuel.

Au-delà des idéologies et des pratiques différentes, ce fut bientôt de l'intérêt général et de la survie de tous qu'il fut discuté, ainsi que du rôle de l'Etat dans l'organisation et les réalisations des organismes de services, théâtres et troupes.

Devant l'arbitraire qui semble prévaloir dans l'attribution de subventions (à court ou à long terme) et dont le milieu théâtral est après coup soit "punni" soit "récompensé" au gré des saisons, il est pressenti que nous exigeons des divers paliers de gouvernement que ceux-ci prennent clairement leurs politiques culturelles en matière de Théâtre. Nous entendons là obtenir des informations précises qui ne soient pas uniquement d'ordre administratif ou logistique.

Il nous paraît urgent que l'ensemble du milieu théâtral se concerte, fasse front commun et définisse ses besoins, devant l'ingérence grandissante de l'Etat dans la création théâtrale au Québec.

Nous voulons réunir l'ensemble des recommandations des artisans de Théâtre, de tous ceux et celles qui font du Théâtre autrement qu'en amateurs (dont les intérêts sont représentés lors de la tenue des Etats Généraux du Théâtre à Amqui, en décembre). Cette prise de parole n'apportera pas qu'aux regroupements et/ou aux associations, nous voulons entendre les praticien/niers de Théâtre et souhaitons que le plus grand nombre possible de créateur/trice/s et de Théâtre intervenant et participant à l'élaboration d'un document qui rende compte de l'ensemble, de la complexité et de l'importance du Théâtre au Québec.

Déjà une première réunion, celle du 13 septembre, a eu lieu, regroupant autour d'une même table des troupes et des organismes qui se sont traditionnellement définis davantage en fonction de leurs divergences plutôt que de leurs affinités; un comité ad hoc a été formé, investi du mandat d'avertir et de représenter ceux/celles qui n'y étaient pas. Il nous reste à élargir notre représentativité aux régions et à l'ensemble de la "géographie" du milieu théâtral québécois.

R.S.V.P.

Le Comité du 13 SEPTEMBRE

Quelques développements

Le comité élu, nommé "Comité du 13 septembre", se composait alors de Germain Beauchamp, Alain Grégoire, Marie-Christine Laroque, Pierre Mac-Duff, Maurice Roy, Christiane Raymond et Joseph St-Gelais, et avait expressément pour mandat de faire en sorte que le milieu théâtral québécois soit consulté de façon exhaustive sur la pertinence de tenir des Etats Généraux du Théâtre d'ici un an.

Le comité choisit alors d'avertir directement les praticien/niers, plutôt que de s'adresser aux associations professionnelles les représentant. Ce mouvement étant issu de Montréal, il importait tout d'abord de consulter les troupes qui n'avaient pas été rejointes, ainsi que sur le plan des organisations institutionnelles du Québec.

Des sous-comités se formèrent, des réunions eurent lieu le 26 septembre à Atelier Continû, le 24 octobre au Centre d'essai des auteurs dramatiques, le 3 novembre lors du XXIII^e Congrès de l'A.Q.J.T. à l'Atelier Continû, le 18 novembre au secrétariat des Pissenits, le 29 novembre au Théâtre de Quartier, le 20 novembre au C.e.a.d.

Un nombre grandissant d'artisans de Théâtre étaient rejoints et le Comité du 13 septembre s'additionnait de nouveaux intervenants: Yves Heveu, Robert Dion, Denis Desnoyers de Québec, et bientôt un(e) représentant(e) de l'Association des Directeurs de Théâtre.

Un communiqué de presse a été envoyé à toutes les troupes connues ainsi qu'aux médias d'information. Seul le Soleil de Québec mentionna l'existence de cette vaste coalition, dans un article signé de Martine Corvillault le 24 octobre. A ce jour, toutes les personnes et les troupes rejointes ont spontanément appuyé ce front commun.

Une première action commune

Lors de sa réunion du 18 novembre, le comité décida de se concerter sur les réponses à faire parvenir au Service du Théâtre du Ministère des Affaires culturelles qui demandait aux troupes subventionnées (ou non) de commenter les normes et critères d'octroi de subvention, ainsi que la composition et le fonctionnement de ses jurys. Comme le M.A.C. nous laissait moins d'un mois pour ce faire, nous avons résolu:

- 1) de reporter d'un mois l'échéance suggérée afin d'engager efficacement une action collective;
- 2) d'en aviser toutes les troupes et de leur demander qu'elles nous fassent parvenir une copie de leurs recommandations et commentaires (si elles souvenaient à l'invitation du M.A.C.) afin que nous ayons nous aussi l'assemblée des recommandations du milieu, ce qui nous permettra de mieux voir quelle synthèse en lira le Service du Théâtre;
- 3) de convoquer, le 30 novembre prochain, une conférence de presse, afin d'avertir les médias et le public de l'urgence et des visées de ce mouvement commun.

Voici une copie des lettres circulaires alors envoyées:

Montréal, le mardi 20 novembre 1979

Bonjour,

La présente est pour vous inviter à une conférence de presse, le vendredi 30 novembre à 13h30 au 952 rue Charrier, à Montréal.

Cette conférence a été convoquée par le Comité du 13 septembre, qui représente l'Association québécoise du jeune théâtre, l'Atelier continû, le Centre d'essai des auteurs dramatiques, le Centre de théâtre du centre-ville de Montréal (l'Organisation O), le Réseau et les Pichouls, l'Espace Libre les Enfants du Paradis, les Mimes omnibus, le Nouveau Théâtre expérimental et la Vieillesse, la Grosse Vaisse, la Manufacture, le Réseau de Tweek, les Pissenits, le Théâtre à l'Ouvrage, le Théâtre de Quartier et les Voyagements.

Cette conférence de presse a pour but de faire connaître la position de ces organismes et de ces troupes envers le mandat que nous a confié le 10 d'octobre le Ministère des Affaires culturelles concernant les commentaires et recommandations des organismes de théâtre sur les normes et critères d'octroi des subventions, ainsi que sur la composition et le fonctionnement des jurys.

Rapotez que le Service du Théâtre nous invitait à lui transmettre nos recommandations avant le vendredi 30 novembre.

Chacun des organismes membres du comité du 13 septembre souhaite ardemment votre présence à cette occasion.

Montréal, le mardi 20 novembre 1979

M. Pierre-Denis Cantin
directeur du Service du Théâtre
Ministère des Affaires culturelles
700^e east, boul. St-Cyrille
146 étage
Québec, Qué. G1R 5A9

Montréal,

Nous avons reçu de votre Service, dans le courant du mois de novembre, les documents relatifs à l'évaluation des normes et critères d'octroi des subventions, ainsi que sur la composition et le fonctionnement des jurys.

Le Comité du 13 septembre tient à vous faire savoir que l'échéance du 30 novembre est trop courte car elle ne permet aucune consultation entre les intervenants en théâtre et risque que les recommandations soient inadéquates, insuffisantes et même contradictoires.

Les intervenants en théâtre dont les noms apparaissent ci-dessous, compte tenu des raisons évoquées ci-haut, reportent donc la date d'échéance au 31 décembre prochain.

Veuillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Les textes qui suivent constituent autant d'étapes de travail d'un mouvement qui a pris naissance le 13 septembre dernier et qui tente de représenter les intérêts de tous ceux et celles qui, au Québec, font du Théâtre leur principale activité. Ceci, en vue d'exiger la tenue d'Etats généraux du Théâtre au Québec d'ici un an.

Si nous n'avons pu prendre connaissance à temps de cette lettre et si vous désirez vous joindre à cette action, ou encore si vous avez déjà fait parvenir vos recommandations au Ministère des Affaires culturelles mais que vous désirez souscrire à notre mouvement, nous vous prions d'ici le 31 décembre une copie de ces recommandations.

Le Journeé du 3 Février 1980 à la Salle Fred-Barry (Montréal)

Le Comité du 13 septembre n'a qu'un but: avertir le plus de monde possible afin que, suffisamment représentative du milieu théâtral, une "Assemblée générale" convoquée puisse exiger que des fonds publics soient affectés à la tenue d'Etats généraux du Théâtre.

Un échéancier a été proposé et la première étape déterminée est le 3 février prochain où se tiendra une journée de consultation à la Salle Fred-Barry à Montréal. Nous espérons une participation maximale de la part des intervenants en Théâtre de toutes les régions du Québec.

Nous croyons important de préciser ici que nous ne tentons pas de mettre sur pied une nouvelle association. Le Comité du 13 septembre se dissout le 3 février prochain, dès que ce "front commun" sera parvenu à exiger et à obtenir l'assurance de la tenue d'Etats généraux du Théâtre.

Cette journée du 3 février pourrait être également consacrée à la formation de divers comités de travail, chargés de définir les orientations et les thèmes développés lors des Etats généraux; les structures permettant à tous les intervenants de se faire entendre et d'y être représentés, etc. **CONSEILLEMENT, IL EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE QUE VOUS Y SOYIEZ ALORS.**

Le financement du Comité du 13 septembre

Plusieurs organismes et associations de troupes collaborent au Comité du 13 septembre, mais celui-ci demeure autonome. Cette situation, pour intéressante qu'elle soit au niveau d'une large représentativité, pose néanmoins plusieurs difficultés concrètes sur les plans de l'organisation et du financement.

Ainsi, n'ayant ni secrétaire ni permanent/e, la circulation de l'information est-elle fragmentée et ralentie d'autant. D'autre part, un certain nombre de frais (envoi de communiqués, timbres, interurbains, impression de dossiers, déplacements, etc.) devront être encourus pour la planification et la réalisation de la journée du 3 février.

Grâce à l'aide matérielle et financière du plusieurs organismes, personnes et troupes, nous avons pu à ce jour réaliser en partie notre premier objectif: sensibiliser le plus grand nombre possible de troupes et de personnes. Pour continuer, nous sollicitons votre participation financière, absolument indispensable.

Nous nous permettons donc de vous suggérer les montants suivants, que rien ne vous empêche évidemment d'outrepasser...

Théâtre institutionnels: \$50.
Troupes subventionnées: \$25.
Troupes non subventionnées: \$10.
Individus: \$5.

Ces sommes devront être versées par chèque ou par mandat-poste, faits à l'ordre de

Le Comité du 13 septembre
952 rue Charrier
Montréal, Qué. H2L 1H7

La comptabilité et l'administration de ces sommes pourront être portées à la connaissance de quiconque en fera la demande.

Ce dossier est parvenu à toutes les troupes et théâtres du Québec. Il s'agit d'un document interne qui n'a pas été envoyé aux médias d'information.

Pour toute information supplémentaire:
015 275-2954
à Montréal: 014 524-3009

court ou à long terme) et dont le milieu théâtral est *après coup* soit «puni» soit «récompensé» au gré des saisons, il est pressant que nous exigions des divers paliers de gouvernement que ceux-ci énoncent clairement leurs politiques culturelles en matière de Théâtre. Nous entendons ici obtenir des informations précises qui ne soient pas uniquement d'ordre administratif ou logistique.

Il nous paraît urgent que l'ensemble du milieu théâtral se concertent, fasse front commun et définisse ses besoins devant l'ingérence grandissante de l'État dans la création théâtrale au Québec.

Nous voulons réunir l'ensemble des recommandations des artisans de Théâtre, de tous ceux et celles qui font du Théâtre autrement qu'en amateurs. Cette prise de parole n'appartient pas qu'aux regroupements et/ou aux associations; nous voulons entendre les praticien/ne/s de Théâtre et souhaitons que le plus grand nombre possible de créateur/trice/s en Théâtre interviennent et participent à l'élaboration d'un document qui rende compte de l'ensemble, de la complexité et de l'importance du Théâtre au Québec.

Déjà une première réunion, celle du 13 septembre, a eu lieu, regroupant autour d'une même table des troupes et des organismes qui se sont traditionnellement définis davantage en fonction de leurs divergences plutôt que de leurs affinités; un comité ad hoc a été formé, investi du mandat d'avertir et de représenter ceux/celles qui n'y étaient pas. Il nous reste à élargir notre représentativité aux régions et à l'ensemble de la «géographie» du milieu théâtral québécois.

quelques développements

Le comité élu, nommé «Comité du 13 septembre», se composait alors de

Germain Beauchamp, Alain Grégoire, Marie-Christine Larocque, Pierre MacDuff, Maurice Roy, Christiane Raymond et Joseph St-Gelais, et avait expressément pour mandat de faire en sorte que le milieu théâtral québécois soit consulté de façon exhaustive sur la pertinence de tenir des États généraux du Théâtre d'ici un an.

Le comité choisit alors d'avertir directement les praticien/ne/s, plutôt que de s'adresser aux associations professionnelles les représentant. Ce mouvement étant issu de Montréal, il importait tout d'abord de consulter les troupes qui n'avaient pas été rejointes, ainsi que les onze compagnies institutionnelles du Québec.

Des sous-comités se formèrent, des réunions eurent lieu: le 26 septembre à l'Atelier continu, le 24 octobre au Centre d'essai des auteurs dramatiques, le 3 novembre lors du XXII^e Congrès de l'A.Q.J.T. à l'Atelier Continu, le 18 novembre au secrétariat des Pissenlits, le 29 novembre au Théâtre de Quartier, le 20 novembre au C.e.a.d.

Un nombre grandissant d'artisans de Théâtre étaient rejoints et le Comité du 13 septembre s'additionnait de nouveaux intervenants: Yves Neveu, Robert Dion, Denis Denoncourt de Québec, et bientôt un(e) représentant(e) de l'Association des directeurs de théâtre.

Un communiqué de presse a été envoyé à toutes les troupes connues ainsi qu'aux media d'information. Seul *le Soleil* de Québec mentionna l'existence de cette vaste coalition, dans un article signé de Martine Corriveau, le 24 octobre. À ce jour, toutes les personnes et les troupes rejointes ont spontanément appuyé ce front commun.

une première action commune

Lors de sa réunion du 18 novembre, le

comité décidait de se concerter sur les réponses à faire parvenir au Service du Théâtre du ministère des Affaires culturelles qui demandait aux troupes subventionnées (ou non) de commenter les normes et critères d'octroi de subvention, ainsi que la composition et le fonctionnement de ses jurys. Comme le M.A.C. nous laissait moins d'un mois pour ce faire, nous avons résolu:

1) de reporter d'un mois l'échéance suggérée afin d'engager efficacement une action collective;

2) d'en aviser toutes les troupes et de leur demander qu'elles nous fassent parvenir une copie de leurs recommandations et commentaires (si elles souscrivaient à l'invitation du M.A.C.) afin que nous ayions nous aussi l'ensemble des recommandations du milieu, ce qui nous permettra de mieux voir quelle synthèse en tirera le Service du Théâtre;

3) de convoquer, le 30 novembre prochain, une conférence de presse, afin d'avertir les media et le public de l'envergure et des visées de ce mouvement commun.

la journée du 3 février 1980

Le Comité du 13 septembre n'a qu'un but: avertir le plus de monde possible afin que, suffisamment représentative du milieu théâtral, une assemblée générale convoquée puisse exiger que des fonds publics soient affectés à la tenue d'États généraux du Théâtre.

Un échéancier a été proposé et la première étape déterminante est le 3 février prochain où se tiendra une journée de consultation à la Salle Fred-Barry à Montréal. Nous espérons une participation maximale de la part des intervenants en Théâtre de toutes les régions du Québec.

Nous croyons important de préciser ici que nous ne tentons pas de mettre sur pied une nouvelle association. Le Comité du 13 septembre se dissoudra le 3 février prochain, dès que ce «front commun» sera parvenu à exiger et à obtenir l'assurance de la tenue d'États généraux du Théâtre.

Cette journée du 3 février pourrait être également consacrée à la formation de divers comités de travail, chargés de définir les orientations et les thèmes développés lors des États généraux, les structures permettant à tous les intervenants de se faire entendre et d'y être représentés, etc. CONSÉQUEMMENT, IL EST DE LA PLUS HAUTE IMPORTANCE QUE VOUS Y SOYIEZ ALORS.

le financement

du comité du 13 septembre

Plusieurs organismes et associations de troupes collaborent au Comité du 13 septembre, mais celui-ci demeure autonome. Cette situation, pour intéressante qu'elle soit au niveau d'une large représentativité, pose néanmoins plusieurs difficultés concrètes sur les plans de l'organisation et du financement.

Ainsi, n'ayant ni secrétariat ni permanent/e, la circulation de l'information est-elle fragmentée et ralentie d'autant. D'autre part, un certain nombre de frais (envoi de communiqués, timbres, interurbains, impression de dossiers, déplacements, etc.) devront être encourus pour la planification et la réalisation de la journée du 3 février.

Grâce à l'aide matérielle et financière de plusieurs organismes, personnes et troupes, nous avons pu à ce jour réaliser en partie notre premier objectif: sensibiliser le plus grand nombre possible de troupes et de personnes. Pour continuer, nous sollicitons votre participation financière, absolument indis-

pensable.

Nous nous permettons donc de vous suggérer les montants suivants, que rien ne vous empêche évidemment d'outrepasser...

Théâtres institutionnels:	\$50.
Troupes subventionnées:	\$25.
Troupes non subventionnées:	\$10.
Individus:	\$ 5.

Ces sommes¹ devront être versées par chèque ou par mandat-poste, faits à l'ordre de

le Comité du 13 septembre*

952 rue Cherrier

Montréal, Québec H2L 1H7

1. La comptabilité et l'administration de ces sommes pourront être portées à la connaissance de quiconque en fera la demande.

* Pour toute information supplémentaire: (514) 279-5054; à frais virés: (514) 524-3059.